

fr (français)

solo[®]**Informations générales relatives aux batteries**
RÈGLEMENT (UE) 2023/1542

des informations identifiant le fabricant conformément à l'article 38, paragraphe 7;

fabricant	Producteur/importateur
SOLO Kleinmotoren GmbH Industriestraße 9 71069 Sindelfingen Germany info@solo-germany.com http://solo.global/	SOLO Kleinmotoren GmbH Industriestraße 9 71069 Sindelfingen Germany info@solo-germany.com http://solo.global/

le lieu de fabrication (localisation géographique d'une unité de fabrication de batteries)

désignation	Batterie lithium-ion 18V 2,5Ah		
Modèle	14920		
catégorie	batterie portable		
numéro de produit	14920		
le lieu de fabrication (localisation géographique d'une unité de fabrication de batteries)	Chine		
la date de fabrication (mois et année);	Voir plaque signalétique		
le poids;	390g		
la capacité;	46,25Wh		
les caractéristiques chimiques	LiNiCoAlO ₂		
les substances dangereuses présentes dans la batterie, autres que le mercure, le cadmium ou le plomb;	CAS-No.:	Nom Chimique international RÈGLEMENT (UE)1272/2008	
	7440-44-0	Carbon	
	12031-65-1	Lithium nickel dioxide	
	7429-90-5	Aluminium	
	7440-50-8	Copper	
	12190-79-3	Cobalt lithium dioxide	
	616-38-6	Dimethyl carbonate	
	7440-02-0	Nickel	
16812-54-7	Nickel sulphide		
l'agent d'extinction utilisable	<p>Petit incendie : Agent extincteur propre HFC ou poudre extinctrice à mousse résistante à l'alcool</p> <p>Surchauffe de la batterie : Portez un équipement de protection et immergez la batterie surchauffée dans l'eau</p> <p>Grand incendie : Utilisez une grande quantité d'eau.</p>		
les matières premières critiques présentes dans la batterie à une concentration supérieure à 0,1 % masse pour masse	matière première	concentration	origine
	aluminium/bauxite	1...10%	Chine, Vietnam
	Cobalt	1...10%	Indonésie
	Cuivre	5...15%	Canada, Recyclé
	Lithium	1...10%	Chine, Chili
	manganèse	1...10%	Indonésie
	graphite naturel	1...3%	Chine
	nickel	<1%	Chine, Indonésie, Australie, Japon

**Élimination des déchets**

Ne jetez pas les batteries avec les ordures ménagères !
Les batteries et les emballages doivent être rapportés à un centre de recyclage respectueux de l'environnement.



Symbole relatif à la collecte séparée des batteries